

[Puis depuis l'édition PDF de la Charente Libre du lundi 6 juillet 2020 pages 1 & 3](#)

<https://www.charentelibre.fr/2020/07/06/pecheurs-a-l-aimant-le-plaidoyer-les-pecheurs-tentent-de-trouver-une-parade-associative.3618167.php>

LA PECHE A L'AIMANT COULEE PAR L'ÉTAT



23 mai. Pêche malheureusement miraculeuse. Cédric Bodin fait partie d'un groupe de militants de la dépollution du fleuve. (Repro CL)

La préfète vient d'interdire la pêche à l'aimant. La mesure a surpris les adeptes de cette pratique. Ils se disent avant tout écologistes et dépollueurs. Ils envisagent de se structurer.

Ça leur est tombé dessus comme un coup de massue. Article 1er : la pratique de la pêche à l'aimant est interdite sur le fleuve Charente et la rivière de la Touvre. L'arrêté pris vendredi par Marie LAJUS, la préfète de la Charente est lapidaire. Mais clair. Plus question d'aller ferrailer dans les eaux de la Charente, de chasser le trésor métallique dans la Touvre. *"// y*

a eu un peu d'accumulation, et quelques faits au cours de ces quinze derniers jours qui ont un peu précipité les choses".

Le premier juin, c'était une grenade et un obus, boulevard Besson-Bey à Angoulême. C'est ce qu'explique en substance Isabelle Rioux, la sous-préfète de Confolens, de permanence à la préfecture. Les faits, ce sont des remontées de munitions, d'explosifs. Ça énerve les démineurs qui préfèrent s'en charger eux-mêmes et que ça reste au fond en attendant. Ce qui permet d'éviter que ça éclate au nez des pêcheurs.

À Jarnac, Teddy Munier a bien compris le problème. Le 23 mai dernier, il a sorti de la Charente un obus de mortier de 60mm, qui dormait là, tout rouillé, depuis la Seconde Guerre mondiale. Un peu surpris *"quand j'ai vu qu'il y avait ça au bout"*. Il a prévenu les gendarmes qui ont prévenu les démineurs. *"Et l'obus est resté là sous un tas de sable entre deux barrières pendant presque une semaine."* Alors, à la lecture de l'arrêté préfectoral, Teddy s'interroge. *"Si c'était si dangereux que ça, est-ce qu'ils auraient attendu une semaine ?"*

"On trouve de tout"

Il a aussi sorti du fleuve *"un canon de fusil, une douille de 22, une autre d'obus"*. Il sait aussi qu'à Angoulême *"ils ont trouvé un gros obus, des fusils, des balles"*.

Mais cela reste exceptionnel. Les pêcheurs à l'aimant sont plus habitués aux pots d'échappement ou aux vélos. *"On trouve de tout. Comme quoi, les gens n'ont aucun respect"*, se désole Teddy. C'est pour cela, qu'il pêche. L'objectif premier, c'est *"la dépollution du fleuve"*. Alors, l'interdiction, il l'a *"mal pris, comme beaucoup. Ça parle beaucoup sur les forums. Certes, ça peut être dangereux, mais il n'y a que nous. Personne d'autre ne nettoie. Ce n'est pas un jeu"*. Mais c'est vrai aussi, *"on y prend vite goût"*, concède Manuel DIOSCA.

À 45 ans, cet ancien DJ cognacais est venu à la pêche grâce à son fils. À bientôt 13 ans, Léo-Paul est un écolo convaincu. *"On a commencé avec des aimants d'enceintes Hi-fi, en amateurs"*. Et comme les autres, le père et le fils ont passé commande, travaillent aujourd'hui avec des aimants capables d'attraper 800kg !

Passionné, mais paradoxalement *"extrêmement déçu quand on fait une belle prise"*. Une preuve supplémentaire que la Charente est aussi une poubelle. *"Mais on remonte et on ne laisse rien traîner sur les berges. En un an et demi, j'ai apporté 250 kg de ferraille à la déchetterie. Il y a trois semaines c'était un VTT"*, raconte-t-il, dépité, déçu *"parce qu'on fait ça pour faire bien et on est pris comme si on faisait quelque chose de pas bien"*.

Cédric BODIN, cuisinier angoumois de 39 ans et mordu de pêche, revendique le bien-fondé de son action. Il cherche systématiquement les

coins accessibles "où les gens peuvent balancer dans l'eau". Comme les quais de L'Houmeau, à Angoulême, les ponts. Cédric et ses amis ont sorti "sept tonnes de la Charente, depuis le début de l'année. On a fait des demi-journées à 450 kg. C'est toujours ça de moins dans le fleuve".

Lui aussi a remonté un obus, derrière Le Nil. "Mais on n'est pas inconscients. On prévient les autorités". Il a l'impression de faire utile. "On explique aux gens que l'on croise. Ils nous encouragent". Il n'aimerait pas que la Charente devienne comme la Somme ou la Normandie. Là-bas, c'est truffé de munitions. Alors il plaide pour une pêche raisonnée, "peut-être plus encadrée. Il faudrait essayer de faire reconnaître que c'est une bonne action".



Un obus encore fixé à son aimant (au centre), de la ferraille. La Charente regorge de saloperies, archivées sur Facebook... (Repros CL)

Les pêcheurs tentent de trouver une parade associative

- Et voilà, bravo. Fallait s'y attendre.
- Pourquoi ?
- À cause des munitions et du grand n'importe quoi que c'était devenu à cause de certains.

Début de discussion, samedi, sur la page Facebook des pêcheurs à l'aimant de la Charente. Mais *"on a deux mois pour se retourner, déposer un recours"*, ou essayer de discuter avec la préfète en argumentant bonne foi et bonne volonté. Cédric Bodin, à l'origine de la page Facebook ne peut se résigner à abandonner sa "passion" pour la pêche à l'aimant. *"C'est utile"*, estime-t-il, au-delà de l'effet mode qui gagne les rives des cours d'eau.

Alors, pour espérer poursuivre leur activité, les pêcheurs envisagent de "faire le ménage", de mettre au pas ceux qui font "n'importe quoi". Entendez par là ceux qui remontent la ferraille, qui l'abandonnent en tas sur les berges pour aller jouer ailleurs. Ceux, aussi, qui ne préviendraient pas les autorités en sortant de l'eau des engins dangereux.

La solution, envisage Cédric BODIN, ce serait sans doute *"créer une association, qui permettrait de faire comprendre que le but, c'est la dépollution des cours d'eau. C'est peut-être la bonne idée à adopter"*.

Sur les réseaux sociaux les pêcheurs *"parlent beaucoup. Il faut aller vite. On va essayer, parce que l'on a envie de continuer."* L'espoir d'une sorte de régularisation.

"Une réglementation, oui, mais on n'a jamais vu de morts à la pêche à l'aimant", relativise Teddy Munier. *"Certes, il faut faire attention, ne pas jouer avec ce qu'on remonte"*.

"L'interdiction, je peux la comprendre, mais ce qui est dommage, regrette Manuel DIOSCA, à Cognac, c'est que l'on interdise de façon systématique. Peut-être faudrait-il délimiter des zones à risque".

En désespoir de cause, les pêcheurs iront mouiller leurs aimants ailleurs. L'interdiction ne concerne que la Charente, certainement la plus riche, et la Touvre. Mais des opérations dépollution ont déjà été menées à Chabanais, sur la Vienne.

COMMENTAIRES :



VigilAnge! 6 juillet 2020 15:52

Et que dire des associations de pêche qui nettoient plusieurs fois par ans les fonds des rivières, comme sur la Touvre par exemple ... et les pêcheurs (les vrais avec une canne à pêche !) qui marchent dans l'eau du 15 mai au 15 septembre partout dans cette même rivière ?



Paris2024 6 juillet 2020 15:34

@Réactionman 6 juillet 2020 14:55

+1 comme d'hab, la "girouette" tente de justifier les décisions débiles de l'état.



Paris2024 6 juillet 2020 15:33

@So What 6 juillet 2020 10:56

L'état fait vraiment tout pour décourager toute initiative citoyenne.

Bien pour une fois je suis entièrement d'accord avec vos dires, peut être que l'état cherche une solution pour taxer (permis, assurances) ce genre de pêche, il ne faut s'étonner de rien, venant de ces gens là, il faut bien qu'ils essaient de justifier leur rémunération.



Réactionman 6 juillet 2020 14:58

(suite) @adèle. Bien sûr ces bénévoles utilisent des pinces ou des gants, prévus à cet effet mais un moment d'inattention et les conséquences peuvent être dramatiques.



Réactionman 6 juillet 2020 14:55

@ adèle 6 juillet 2020 13:20. Bien souvent l'état ne fait rien tout simplement parce que ça coûte. S'il n'y avait pas de nombreux bénévoles en France, pour beaucoup d'activités, il n'y a pas grand chose qui pourrait exister. Une fois n'est pas coutume, je suis bien d'accord avec @So what. Si je suis votre logique et celle d'autres qui se sont manifesté sur les blogs, les communes qui demandent aux bénévoles de ramasser les ordures le long des routes, dans les bois, etc....ne risquent donc rien. Croyez vous que ceux qui doivent ramasser les bouteilles d'urine balancées par les transporteurs ne prennent pas de risques. Et que dire des seringues, que l'on trouve aussi un peu partout,Bien sûr ces bénévoles utilisent des pinces prévues à cet effet mais



So What 6 juillet 2020 14:19

[@adèle](#) 13:20

"ce ne serait pas idiot de leur confier cette tache plutôt qu'à n'importe qui"

C'est ça déléguons !

Et quand les services concernés se seront mis d'accord pour faire ce travail (ce qui peut prendre un certain temps : pas le périmètre d'intervention, pas assez de moyens humains ou financiers...), l'eau aura coulé sous les ponts.



So What 6 juillet 2020 13:39

[@adèle](#) 13:16

Vous savez très bien que la gestion des masques a été chassée gardée de l'état.

Et que vu la pénurie et la carence ce sont les initiatives individuelles qui ont permis d'équiper la population.

Initiatives.

Individuelles.

Des termes d'une banalité confondante à outre-Rhin :)))



spic1 6 juillet 2020 13:38

Ah que ne faisons-nous pas suivant le principe de précaution!!!!



Gérard Mentor 6 juillet 2020 13:25

[@So What](#) On ne dit pas "Un lander". Mais un Land, pluriel des Länder ...



adèle 6 juillet 2020 13:20

Cela dit So What , il ya aussi en France, des professionnels et des collectivités qui sont en charge du ramassage et du traitement des déchets. ce ne serait pas idiot de leur confier cette tache plutôt qu'à n'importe qui.



adèle 6 juillet 2020 13:16

[@So What](#) 6 juillet 2020 12:43

Au premier pêcheur-cueilleur qui se fait sauter , ne serez vous pas le premier pour demander comment se fait il que l'état à laisser faire cette activité incontrôlée.

Quand à tout décider au sommet , ce que vous réfutez, la délégation décidée (par qui au fait ??) de renouvellement des masques non plus par l'état mais par les collectivités décentralisées (régionales, locales, entreprises et établissements de santé) a été en effet un succès retentissant n'est ce pas ?



So What 6 juillet 2020 12:43

Rêvons un peu : nous ne sommes plus en France et en Charente mais dans un Lander allemand.

L'initiative de nettoyer le fleuve a été approuvée par les autorités locales, qui ont interrompu et détourné la circulation automobile, le temps que les opérations se terminent. Des bennes ont été mises à disposition des "pêcheurs" afin de faire le tri dans les objets récupérés : recyclables, récupérables, valorisables...

Bref, on coopère en utilisant les bonnes volontés locales. Au lieu de tout décider au sommet.

Exemple déclinable à l'infini, y compris dans la façon pragmatique d'aborder la crise du covid-19.



savoir? 6 juillet 2020 11:22

60 ans apres dans l eau ????? c est des tonnes de dechets dans les rivieres :merci aux gens qui ont le respect de la nature ; dans 20ans vous marcheraient dans vos dechets ; canettes megots bouteilles en verre; des pv par la police des communes



So What 6 juillet 2020 10:56

L'état fait vraiment tout pour décourager toute initiative citoyenne.